

PRO - GRAMMIE DE LÉGIS - LATURE 2020/25



LE GRAND-SACONNEX, UNE COMMUNE EN TRANSITION

Après une élection et un début de législature impactés par une situation générale extraordinaire marquée par des contraintes et des directives sanitaires jamais connues par le passé, l'ambition première du Conseil administratif élu est de communiquer le plus souvent possible à l'ensemble de la population les différentes mutations que connaîtra notre cadre de vie en lien avec les nombreux projets nous concernant. Cette ambition s'est révélée difficilement réalisable en raison de l'impossibilité d'organiser des manifestations à l'adresse de l'ensemble de la population.

Les engagements pour l'agglomération sont principalement la Jonction Autoroutière du Grand-Sacconnex (JAG) dont il nous faudra suivre la réalisation et la mise en service, et la Route des Nations qui sera livrée juste avant le début des travaux pour accueillir le tram sur la Route de Ferney. Il faut rappeler que notre commune sera dès lors, et plus que jamais, la porte d'entrée du Canton de par sa situation géographique et ses infrastructures de portée régionale. A cela, il faudra ajouter une adaptation de nos infrastructures et des différents projets à l'aune de l'urgence climatique et de l'indispensable transition écologique en adéquation avec les nouvelles contraintes cantonales et fédérales.

Au niveau local, d'autres projets occuperont le Conseil administratif et le Conseil municipal : la nouvelle centralité que sera le périmètre de la Place de Carantec, l'élaboration du Plan Directeur Communal, le développement de la Susette dont la modification d'affectation se fera durant la législature, les réflexions sur le quartier des Marronniers dont les orientations affecteront durablement la commune, et l'arrivée du Tram. Dans le même temps, il faudra continuer à améliorer la qualité

de vie dans la commune en renforçant la cohésion sociale, la solidarité et les liens intergénérationnels indispensables au vivre ensemble. La situation vécue depuis le début de la pandémie a d'ailleurs mis en exergue la précarité d'une partie de nos concitoyen-nes, et la nécessité de développer un soutien de proximité fort.

Le défi majeur de notre temps est de pouvoir nous développer de façon cohérente et respectueuse de l'environnement en préservant la possibilité pour les générations futures de satisfaire leurs besoins. C'est une culture de la sobriété que nous devons promouvoir.

Pour ce faire, le Conseil administratif entend développer, entre autres, des activités culturelles, de loisirs et sportives qui contribueront à l'épanouissement des uns et des autres, et offrir un cadre de qualité à l'administration dont le personnel fournit les prestations nécessaires aux Saconnésien-nes. La pandémie du Coronavirus a induit la mise en œuvre du télétravail. L'administration a dû se réinventer, elle intégrera les nouvelles pratiques de délivrance des prestations en adaptant la gestion et le fonctionnement des employé-es ainsi qu'en optimisant les pratiques professionnelles. Par conséquent, le statut du personnel devra être modifié pour accompagner ces changements.

Le renforcement des moyens tant en personnel qu'en formation permettra à l'administration d'assurer sa mission.

Du point de vue de la sécurité, une réflexion sur la dotation de notre police municipale, sa complémentarité avec les autres services, en particulier les correspondant-es de nuit, les contrôleurs-euses du stationnement,

et d'autres partenaires au niveau régional et cantonal sera menée. Participer à développer des actions et des infrastructures qui contribuent au renforcement du sentiment de sécurité reste un enjeu majeur en la matière.

Il va sans dire que la complémentarité de tous les services sera de mise pour le bien-être de chaque citoyen-ne. De nombreux défis attendent notre commune qui évolue et se développe. Une gestion rigoureuse des finances de la commune par une politique d'engagement et d'investissement rationnelle et maîtrisée est essentielle. Par ailleurs, il faut rappeler que nos finances sont liées à celles des autres communes à travers la péréquation intercommunale et la répartition des tâches entre le Canton et les communes.

Le rôle des sociétés communales sera renforcé en tant qu'entités qui animent notre commune grâce aux nombreuses activités qu'elles proposent. Pour ce faire, le mode de collaboration avec les services communaux sera précisé en tenant compte de la mutation de l'investissement bénévole. Hormis la reconnaissance et l'attribution du statut de société communale, des conventions de collaboration et des contrats de prestations seront élaborés avec des associations dûment constituées ou des citoyen-nés engagé-es, qui pourront présenter des projets ponctuels. La politique locale concerne tout le monde, c'est par elle que l'on construit des crèches, des écoles, et d'autres infrastructures au profit de la population. C'est par elle que l'on crée et que l'on maintient des activités culturelles, sportives et sociales, et que l'on soutient celles et ceux qui en ont besoin car « la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres » (preamble de la Constitution fédérale).

Et par-dessus tout, il importe que chaque habitant-e de la commune s'en sente citoyen-ne!

*Le Conseil administratif
De gauche à droite,*

Monsieur Laurent Jimaja
(Les Verts)

(Maire du 01.06.20 au 31.05.21 et du 01.06.24 au 31.05.25)

Monsieur Michel Pomatto
(Parti Socialiste)

(Maire du 01.06.21 au 31.05.22 et du 01.06.23 au 31.05.24)

Madame Sandra Portier
(Groupement Apolitique du Grand-Saconnex)
(Maire du 01.06.22 au 31.05.23)



SOCIAL

Accroître les possibilités d'accueil de la petite enfance, améliorer le système de l'accueil familial de jour, et œuvrer à la mise en place d'alternatives innovantes en la matière.

Étendre l'offre d'accueil à destination des jeunes et des aîné-e-s par de nouvelles structures.

Encourager les entreprises situées sur le territoire communal à créer des places d'apprentissage.

Développer une aide de proximité, des logements temporaires et une épicerie solidaire en renforcement du dispositif cantonal.

Lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Informé et concerter autant que faire se peut afin de répondre aux besoins de la population.





URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Assurer la qualité de vie par un développement mesuré et équilibré.

Sauvegarder la zone agricole et étendre les espaces verts publics.

Développer une politique d'acquisition foncière afin de maîtriser au mieux le développement communal.

Soutenir la Fondation communale pour le logement dans sa mission d'offrir des logements accessibles aux Saconnésien-nes.

Informier et concerter autant que faire se peut sur les différents projets impactant la commune : dédier un espace d'information à cela.



MOBILITÉ

Encourager la mobilité douce, et favoriser les transports publics.
Rester ouvert à tout autre mode alternatif générant le moins possible de pollution et de nuisances.
Faire coexister de façon harmonieuse et paisible les différents modes de déplacement.

Se coordonner avec les communes voisines pour assurer la continuité des réseaux de mobilité douce pédestre et cyclable.

Etudier les réductions possibles de limitation de vitesse partout où cela peut être bénéfique.

Informier et concerter autant que faire se peut

CULTURE

Proposer un programme culturel de qualité, attrayant et diversifié.

Développer des projets et des lieux communaux en faveur de la culture et des arts.

Créer et renforcer des partenariats avec des entités publiques et/ou privées.

Rénover la salle communale des Délices et mener les études pour la création d'un nouvel espace de rencontre à la Place de Carantec.

Informier et concerter autant que faire se peut, et être à l'écoute de l'ensemble de la population en particulier de la jeunesse.





TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET QUALITÉ DE VIE

Demander des mesures de réduction des nuisances liées à l'aéroport et à son développement futur comme souhaité par la population.

Réduire les nuisances liées à la circulation lors des manifestations à Palexpo notamment.

Développer des espaces verts et de rencontre pour toutes et tous.

Etudier la création d'un espace pédagogique agro urbain ainsi que des potagers supplémentaires et une pépinière.

Élaborer un plan d'assainissement énergétique des bâtiments, propriétés de la commune.

Proposer des stratégies d'assainissement énergétique aux propriétaires d'immeubles situés sur la commune.

Informer et concerter autant que faire se peut, et être à l'écoute de l'ensemble de la population.

SÉCURITÉ

Développer une politique de sécurité mettant l'accent sur la proximité.

Renforcer la collaboration avec les communes voisines.

Œuvrer de façon transversale à renforcer le sentiment de sécurité auprès de l'ensemble des citoyen-nes.

Informier et concerter autant que faire se peut, et être à l'écoute de l'ensemble de la population.





ADMINISTRATION ET POLITIQUE

Assurer une gestion des ressources humaines respectueuse du personnel communal, et être à son écoute.

Respecter les normes officielles en matière de sous-traitance lors de l'attribution de nos mandats.

Favoriser les acteurs économiques actifs dans l'économie locale.

Renforcer l'écoute et la participation de tous les groupes de population résidents.

Soutenir et développer la vie locale et associative.

Informier et concerter autant que faire se peut.

INTERCOMMUNALITÉ

Développer toutes les fois où cela est possible des partenariats avec d'autres communes voisines tant en matière sociale, culturelle, sportive, sécuritaire ou administrative.

Favoriser des échanges plus larges par le biais du Groupement des sept communes de la rive droite du lac, l'Association des communes genevoises et l'Union des villes genevoises.



Lausanne
Ferney



www.grand-saconnex.ch



Ville du Grand-Saconnex